



Un élan pour Besançon

BP 61503
25008 Besançon cedex

Besançon, le 23 février 2008

Madame, Monsieur,

Je ne vous répondrai pas sur des questions éminemment politiques qui apparaissent dans votre questionnaire : elles ne sont pas du ressort , à mon sens , d'associations de défense de quartiers telles que les vôtres.

Mais, si vous souhaitez vous aventurer sur ce sujet, il faudra en accepter les règles et annoncer clairement vos options politiques.

Je ne veux ici qu'apporter des réponses à de vrais problèmes de vie rencontrés par les Bisontins et les habitants de l'agglomération.

Nous avons déjà exprimé notre point de vue sur la PLU , tant dans notre programme publié en janvier 2008 qu'à l'occasion de différentes rencontres avec des habitants des quartiers des Vaites ou d'autres quartiers.

Il apparaît que les chiffres de l'évolution des besoins en logement nous semblent surestimés : les derniers chiffres de recensement confirment ce phénomène même si l'on doit prendre en compte la modification des besoins (famille mono parentale, personnes âgées seules) : la baisse de la population intra muros de Besançon est aujourd'hui bien réelle et l'Insee prévoit une forte augmentation de la population de l'agglomération à l'horizon 2020 (orbi)

Par ailleurs, les réserves foncières disponibles en ville permettent de penser que la densification à outrance des quartiers ne soit pas une nécessité absolue.

Enfin, la crise immobilière et financière (subprimes) que nous connaissons à l'heure actuelle va freiner pour de longues années le boom immobilier des années 2002-2006.

Pour ces différentes raisons, nous nous sommes prononcés pour un réexamen du PLU voté en juillet 2007.

Il est un facteur plus subjectif que nous voulons aussi mettre en avant dans cette révision : c'est la **conservation de l'âme des quartiers**. Nous refusons de voir détruire ce qui fait le charme de tel ou tel quartier façonné par son histoire, par ses habitants . La boucle ne doit pas être le seul quartier protégé parce qu'elle a une unité architecturale héritée du 18^e siècle. Nos villages intérieurs, nos spécificités doivent être préservés.

80% des Français (sondage UCMI 2006) veulent une maison individuelle : ce ratio est impossible à tenir en ville. Mais , nous pensons qu'il est possible de proposer un habitat à taille humaine à l'intérieur de la ville ; Nous avons fait une double proposition reposant sur les **concepts d'éco quartier et d'éco quartier inetgénérationnel**.

Ces deux concepts seront le fer de lance de notre politique du logement dans Besançon sur les quartiers à urbaniser, sur les quartiers dont l'affectation va être changée : les Vaites, Vauban, Polygone, les Planches, Chazal, Micropolis.....

Dans l'agglomération, hors Besançon, il ne peut être question de réserver l'espace constructible au seul habitat pavillonnaire et de faire porter à Besançon le poids de la loi SRU et de toutes les obligations en découlant .

En d'autres termes, les communes de l'agglomération doivent prendre en charge elles aussi un habitat collectif et un habitat social, de façon à créer un continuum entre ville et aggro, à ne plus penser ville / tour et aggro / pavillon

Si vous vous préoccupez à juste titre de l'équipement commercial des quartiers, nous souhaitons attirer votre attention sur d'autres besoins de la population.

Nous insistons sur le fait que les communes de l'agglomération, si elles ont encore une population jeune, vont à leur tour connaître, un vieillissement de cette population : il convient , dès à présent, de prendre en compte cette variable et de prévoir un habitat spécifique **telles les maisons protégées** qui apparaissent dans notre projet.

Vous n'avez pas évoqué non plus un certain nombre de difficultés que rencontrent les habitants de certains quartiers ou de certains villages de l'agglomération : nous faisons allusion aux femmes jeunes qui travaillent dans les grands centres commerciaux de Valentin, Chateaufarine, Chalezeule et qui éprouvent de grandes difficultés à faire garder leurs enfants en raison de leurs horaires de travail éclatés : **les maisons de l'enfance avec passerelle** sont la réponse que nous envisageons.

En matière de transports, nous avons opté pour une modification en profondeur des transports au sein de l'agglomération, je vous renvoie à nos fiches et à notre projet qui préconisent : les parking relais, le tramway, le tram-train et l'étoile ferroviaire, les bus électriques...qui créeront un lien très fort entre les différents espaces et les différents quartiers de la ville et de l'agglo.

En ce qui concerne le piéton et le cycliste en ville, nous sommes tout à fait d'accord pour discuter au fond de la répartition des espaces, des droits et obligations de chacun et nous militons pour un « code de la rue ».

En ce qui concerne le fonctionnement des conseils de quartier , vous trouverez en pièce jointe, une note concernant la démocratie de proximité telle que conçue par le Modem.

En ce qui concerne le commerce de centre ville, et pas seulement celui des Chaprais, nous aurons une politique volontariste forte pour maintenir et développer un commerce de centre ville et de proximité. Ce sont les acteurs indispensables de l'animation des quartiers. Toutes les mesures seront étudiées avec les associations de commerçants.

Le plan général de restructuration de la gare Viotte impliquera la prise en compte des entrepôts Pomona et des entrepôts SNCF

Micropolis fait figure dans notre projet d'équipement à déplacer : dès lors, les mesures actuelles n'auront plus d'objet.

Pour les Montboucons, même s'il s'agit d'un quartier récent, nous nous attacherons à lui conserver son caractère pavillonnaire.

Quant aux Vaites, l'association connaît déjà nos réponses. Nous ne reviendrons pas dessus.

Je terminerai par un mot sur l'organisation administrative du territoire français telle que je la conçois dans l'avenir.

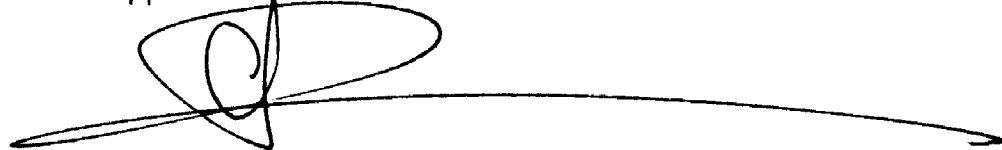
La France souffre d'un excès de structures qui l'étouffent peu à peu : le millefeuille est composé de 6 structures : Europe, état, région, département, aggro, ville.

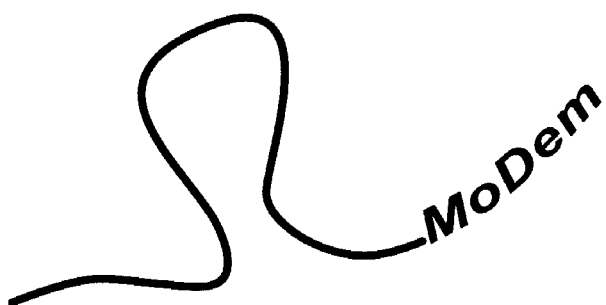
Le département me semble de trop et la plupart de ses compétences peuvent être rattachées à la région.

Ville et aggro pourraient être fusionnées en une seule entité, l'agglo, élue démocratiquement et disposant de points de services publics de proximité dans chaque quartier et villages la composant (80% des tâches administratives peuvent être réalisées dans un système informatisé performant)

Il ne resterait donc que 4 structures, gages d'économies de fonctionnement et de simplification pour les citoyens.

Philippe Gonon

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'P' followed by a long horizontal stroke that tapers to a point on the right.



Un élan pour Besançon

BP 61503
25008 Besançon cedex

Besançon, le 8 février 2008

LA DEMOCRATIE de PROXIMITE

I PRINCIPES GENERAUX

Il existe deux formes légales de démocratie de proximité : le conseil de quartier (habitants) et la commission consultative de services publics (associations).

Le conseil de quartier a été institué par la loi du 27 février 2002 et rendu obligatoire dans les villes de plus de 80 000 habitants.

A côté de ce conseil obligatoire, toutes les communes entre 20 000 et 80 000 habitants peuvent créer de telles instances et l'on a pu recenser jusqu'à 180 conseils et autres formules dans les villes de France .

C'est dire si cette aspiration à une démocratie de proximité est forte et le Modem, fidèle à sa tradition, approuve pleinement la création de ces conseils et se félicite de voir également à Besançon un conseil des Sages et un conseil des jeunes

Cette formule traduit parfaitement la pensée du Mouvement démocrate qui met l'habitant au cœur du dialogue avec l'exécutif municipal.

II MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Je suggère quelques règles à respecter au vu des dysfonctionnements qui ont été constatés par tous les adhérents du Modem membres de plusieurs conseils de la ville:

Pour les Habitants :

- ne pas participer au conseil pour la défense de ses intérêts personnels
- pas d'associations au conseil défendant des situations catégorielles ou particulières d'un groupe d'habitants

Pour le Maire :

- donner consigne aux élus et aux services de répondre aux demandes des habitants et de communiquer sur les questions qui leur sont posées ou sur les projets en cours de préparation

Pour les Services :

- jouer le jeu de l'information et de la communication pour un fonctionnement optimal des services
- accepter les critiques argumentée et raisonnées
- vérifier les problèmes soulevés pour leur apporter la solution la plus appropriée.

Pour assurer une représentation véritablement objective des habitants auprès du conseil, il pourrait être envisagé de tirer au sort parmi les volontaires, les futurs membres du conseil de quartier .

III COMMUNICATION

A coté de la presse écrite locale qui relate les débats des conseils, à coté des journaux de quartier qui publient activités et discussions dans le quartier, Internet et une web TV pourraient devenir un booster du rôle et du fonctionnement des conseils.

Pour une plus grande transparence des débats et des résultats de ces débats, je propose la création d'un site des conseils de quartier de Besançon, rendant compte notamment des questions-réponses des 3 parties, les suivis de décisions et , bien sur, toutes les activités des conseils.

EN CONCLUSION, Il est indispensable de (ré)établir un lien de confiance entre les 3 parties prenantes : élus, services, habitants , pour un meilleur fonctionnement de ces conseils et cette démocratie de proximité.